

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du :
9 avril 2025
Date de la convocation :
3 avril 2025
Date d'affichage :
3 avril 2025

Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 21

L'an deux mil vingt-cinq le neuf avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain Trouessin.

Tous les membres étaient présents, à l'exception de :
Jérôme Trophard (pouvoir donné à Alain Trouessin), Elodie Lemaigre (pouvoir donné à Martine Touzain), Isabelle Hochart (pouvoir donné à Eric Pruvost), Marc Jourdain (pouvoir donné à Maurice Petit), Agnès Planchon (pouvoir donné à Jean-Christophe Raguet), Christiane Sargis (pouvoir donné à Claudine Pariche).

Absent excusé sans pouvoir : Marie-Laure Haimez
Absent non excusé : Christian Adam

Madame Claudine Pariche a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L2121-15 du CGCT).

Madame Carole Da Cunha est désignée auxiliaire de séance.

Vu :

- l'article L5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant :

- que conformément à l'article L5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, les projets de budgets accompagnés d'une note de synthèse, ont été communiqués aux membres du Conseil Municipal au moins 12 jours calendaires avant la séance où ces budgets sont votés ;

Après avoir entendu l'exposé détaillé du projet de budget primitif 2025 de Chantereine présenté par Patrick Lamy, adjoint au Maire en charge des finances, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet de budget primitif 2025 de Chantereine ci-dessous arrêté :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	901 145 €	901 145 €
Section d'investissement	73 404 €	73 404 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'approuver le budget primitif 2025 de Chantereine arrêté comme ci-dessus.

La Secrétaire de séance
Claudine Pariche

À Criel sur Mer, le
Le Maire
Alain Trouessin

14 AVR. 2025

Claudine Pariche



Alain Trouessin